

L'énergie nucléaire, un danger inutile

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **67 (1979)**

Heft [2]

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-275504>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'énergie nucléaire, un danger inutile

Nous allons donc voter le 18 février pour ou contre « l'initiative pour un contrôle démocratique du nucléaire », et c'est une grave responsabilité pour le peuple suisse. Il est si difficile de se faire une opinion objective, les savants les plus avancés se contredisent souvent et en même temps l'avenir de notre descendance dépend peut-être des décisions prises en février ou en mai prochain. « Femmes Suisses » n'est pas en demeure de trancher : elle vous donne l'avis de deux femmes intelligentes, l'une juriste, l'autre physicienne. A notre rédaction un point de vue de gros bon sens a prévalu : de toutes façons les ressources énergétiques de la planète ne sont pas inépuisables, dont il faut arrêter ce gâchis d'énergie en Suisse que représente le chauffage. Les recommandations ne suffisent pas dans les immeubles : combien d'appartements ont ces jours-ci des radiateurs brûlants et des fenêtres entr'ouvertes ? Combien d'helvètes

Anne Petitpierre, avocate, députée radicale au Grand Conseil de Genève, a pris position en faveur de l'« Initiative pour un contrôle démocratique du nucléaire ».

Elle trouve l'énergie nucléaire dangereuse et inutile du point de vue économique. Mais elle estime qu'il appartient à la population de prendre les décisions. Très sensibilisée aux problèmes de l'environnement, elle est membre du comité d'organisations écologiques, le WWF, la Société suisse pour la protection du milieu vital. Tout ce qui touche à l'environnement, à l'urbanisme, à la pollution, l'intéresse.

Elle connaît bien la question nucléaire pour l'avoir étudiée à fond depuis des années sous l'angle juridique.

Nous avons résumé ses propos sous sept petits chapitres.

Impossible de remplacer le pétrole par l'énergie nucléaire !

On croit que le programme nucléaire résout la pénurie d'énergie. C'est faux. Dix centrales construites d'ici l'an 2000 ne produisent qu'une faible part d'énergie : entre 10 et 13 % de la consommation totale. Mais elles laissent derrière elles des déchets radioactifs pendant des millénaires.

L'énergie nucléaire est une solution provisoire

Dans trente ans, nous ne pourrons plus compter sur un approvisionnement de nature nucléaire. Les réserves d'uranium seront bientôt épuisées, tout comme celles de pétrole. Le prix de l'uranium a d'ailleurs triplé ces trois dernières années. La pénurie sera d'autant plus rapide pour nous autres Suisses que nos centrales fonctionnent avec de l'uranium enrichi, c'est-à-dire transformé dans des usines, pour l'essentiel américaines. Nous sommes donc doublement dépendants de l'étranger.

La menace du plutonium

Au début du siècle prochain, nous manquerons sans doute d'uranium. Et nos centrales devront être détruites puisque leur durée de vie est de trente ans. Cela ne signifie pas qu'on renonce définitivement à l'énergie nucléaire. On nous prépare autre chose, de bien plus terrible encore : les surgénérateurs. Ce sont des centrales qui fabriquent elles-mêmes le combustible dont elles ont besoin pour fonctionner. C'est-à-dire ce fameux plutonium avec lequel on fait les bombes atomiques. Une poussière de plutonium fixée dans les poumons peut entraîner la mort. Et l'on manipulera d'énormes quantités de cette matière.

Le surgénérateur présente un risque accru d'accidents, notamment d'incendies. Or tout apport supplémentaire de chaleur dans un surgénérateur peut créer une réaction se rapprochant de l'explosion atomique. Il y a aussi un danger politique : les pays possédant ce type d'installations pourront bricoler leurs bombes, créant une accélération de la prolifération d'armes nucléaires.

Pour ces raisons, les Américains ont renoncé aux surgénérateurs. Bien des scientifiques se sont prononcés contre également.

En Suisse on nous promet qu'il n'est pas question de se lancer dans l'aventure du plutonium. Mais si nous misons aujourd'hui sur le nucléaire, nous ne pourrons pas revenir en arrière.

L'atome ou le soleil, à choix

Le processus est irréversible. Si on choisit le nucléaire, il drainera à lui tous les capitaux privés et publics. Une centrale nucléaire coûte au bas

mot 3 milliards de francs. Il ne restera que des miettes aux chercheurs et aux industriels du secteur solaire. Déjà aujourd'hui les subventions fédérales accordées à la recherche nucléaire sont dix fois plus importantes ; au moins.

Le problème des déchets n'est pas résolu

La vitrification dont on parle tant n'est qu'une technique expérimentale, qui n'existe que depuis quelques années. Vitrifiés ou pas, il faut bien mettre ces déchets quelque part. Et l'on ne sait pas où.

On les a immergés dans l'océan, enfouis dans des mines de sel, et partout il y a eu des problèmes, des fuites radioactives.

Maintenant on lance une idée proche de la science-fiction : on va creuser à 2000 mètres de profondeur, enterrer les déchets et reboucher soigneusement...

En Suisse, le combustible usé n'est pas gardé sur place. Il est envoyé à l'étranger dans une usine de retraitement, à La Hague, en France, par exemple. Là on sépare l'uranium et le plutonium réutilisables des autres produits hautement ou moyennement radioactifs. Mais les Français ne comptent pas garder ces colis encombrants. Ils doivent nous les retourner, d'ici une dizaine d'années. Où allons-nous les mettre ? Les mines de sel de Bex ? Pas sûres. Les Alpes ? Instables, disent les géologues affolés. Alors ?

Et pourtant, on ne pourra pas dire non aux dépôts de déchets.

Un projet de révision de la loi autorise le Conseil Fédéral à « transférer son droit d'expropriation à des tiers », pour la création de dépôts de déchets. Cela signifie que les propriétaires seront obligés de vendre leur terrain aux promoteurs du nucléaire. Cette mesure est tout à fait choquante, car les entreprises nucléaires ne sont pas des organismes d'intérêt public, ce sont des sociétés privées, même si une grande partie des capitaux viennent indirectement des pouvoirs publics, par le biais des Services Industriels par exemple.

L'initiative pour un contrôle démocratique du nucléaire est notre dernière chance

Elle rend l'exploitant entièrement responsable des dommages causés par un accident, beaucoup plus probable qu'on le dit.

Et surtout elle donne à la population le droit de se prononcer sur la question nucléaire.

Ainsi, chaque fois qu'on envisage d'implanter une centrale nucléaire ou un dépôt de déchets, le peuple sera consulté. Tous les Suisses n'iront pas voter. Seuls les habitants de la région menacée s'exprimeront. C'est-à-dire les citoyens des communes entourant la centrale, en un seul vote. Et les citoyens des cantons dont le territoire n'est pas éloigné de plus de 30 km de l'installation atomique.

Pourquoi 30 km ? Parce que c'est la région dangereuse. Un message du Conseil Fédéral explique : s'il y a un accident dans un rayon de 20 km, allez à la cave, fermez soigneusement les ouvertures, et attendez les instructions de la radio...

Il semble donc que le danger soit assez important pour qu'on daigne consulter le peuple sur la question. Les scientifiques sont divisés. Le problème n'est pas technique, il est politique. L'énergie nucléaire nous place devant un carrefour de civilisation. C'est à nous de choisir le type de société dans laquelle nous voulons vivre.